

## Les marqueurs résomptifs. Étude de cas : *ah oui / ah ouais*

Resumptive markers in French. A case study: *ah oui / ah ouais*

Thi Hieu Vu<sup>1</sup>

**Abstract:** The aim of this article is to show that the French expressions *ah oui / ah ouais*, combining the *oui / ouais* modifiers and the interjection *ah*, have lost their predicative role and are considered as discursive markers, in the majority of their uses. As concerns their syntactic usages, as an answer or not to a question, they are found in various positions (isolated, initial, middle or final). This is why *ah oui* and *ah ouais* have developed different semantic values in speech such as assent, confirmation, admiration, astonishment, attentive listening to validate the information given and also to express a feeling about what is said.

**Key words:** resumptive marker, predicative unit, discursive marker, speech validation.

### 1. Introduction

L'objectif de cet article est d'examiner si les termes *ah oui / ah ouais* renvoient à un énoncé du même tour de parole – *ah plein* en (1) – ou à celui d'un tour précédent – *est-ce qu'il y a d'autres quartiers où tu aimerais habiter* –, comme dans l'exemple ci-dessous :

- (1) spk1 : et *est-ce qu'il y a d'autres quartiers donc où tu aimerais habiter* ou  
spk2 : *ah plein* [rire] **ah oui** plein [pause] ici j'aime beaucoup notre appart [mm] [pause] il faudrait évidemment qu'il ait une pièce en plus (CFPP2000, 13-02)

De plus, il s'agit d'analyser si *ah oui / ah ouais* forment bien, chacun, une unité prédicative ou s'ils sont simplement des marqueurs discursifs (leur valeur prédicative étant alors perdue). En ce qui concerne la définition de l'unité<sup>2</sup> prédicative, nous utiliserons celle de Lefeuve

<sup>1</sup> Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 – EA 7345 CLESTHIA ; vuhieu16@yahoo.fr.

<sup>2</sup> Le discours se constitue, selon différentes approches théoriques, d'« unités » syntaxiques, prosodiques, pragmatiques, etc. Cf. pour une problématique des unités, Lefeuve et Moline 2011.

(2016b : 74). Selon elle, « la phrase est un segment syntaxique autonome constitué d'un prédicat et assorti d'une modalité d'énonciation, que ce soit l'assertion, l'interrogation, ou l'injonction ». Cette définition de la phrase « est conçue dans une interface de la syntaxe et du discours : elle permet de repérer les unités syntaxiques prédicatives autonomes dans le discours » (Lefevre 2016a : 57).

Dans cet article nous nous proposons de répondre à une question générale : dans quels cas ces termes deviennent-ils des marqueurs discursifs ? Pour y répondre, nous allons nous appuyer sur les travaux de Dostie & Pusch (2007) et Lefevre (2012, 2020a, 2021). Nous en retiendrons que les marqueurs discursifs « ne contribuent pas au contenu propositionnel des énoncés », que « leur présence ou absence ne modifie pas la valeur de vérité des énoncés auxquelles ils sont joints », qu'« ils sont optionnels sur le plan syntaxique » (Dostie et Pusch 2007 : 3), « ce qui rend possible leur suppression » (cf. Lefevre 2020a : 225 ; et 2021 : 131). Nous utiliserons donc cette possibilité de suppression des marqueurs discursifs comme test pour montrer la perte de la valeur prédicative des termes *ah oui* / *ah ouais*. En outre, le test du changement de la modalité assertive vers la modalité exclamative sera abordé, car « la modalité exclamative souligne [ainsi] la valeur prédicative de l'item considéré, pouvant constituer une unité autonome » (Lefevre 2020a : 235).

A propos de la définition du terme résomptif, nous retiendrons que les marqueurs résomptifs renvoient à « une unité prédicative ou (sous-)phrase » (Lefevre 2020b : 132). Ces marqueurs ont la particularité de pouvoir caractériser des unités prédicatives (cf. Lefevre 2020a : 225). Ou bien les « segments averbaux sont dits résomptifs en ce qu'ils portent sur une phrase ou unité prédicative autonome » (Lefevre 2016 : 54).

*Ah oui* et *ah ouais* sont composés de deux éléments : l'interjection *ah* et les modalisateurs adverbiaux *oui* / *ouais*. Les modalisateurs *oui* / *ouais* font « partie des évaluateurs comme *bon*, *eh bien*, *vrai* » (Lefevre 2012 : 123). Ce sont des mots chargés d'indiquer le degré d'adhésion du sujet d'énonciation au contenu énoncé (cf. Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 133). *Oui* est « un marqueur d'assentiment prototypique » (Dostie 2011 : 143). L'interjection *ah* joue non seulement le rôle d'un « marqueur de prédication » (cf. Lefevre 1999) mais encore elle « fonctionne comme une marque d'enregistrement » (cf. Fauré 2002 : 311) ou bien « enregistre l'item entendu » (cf. Fauré 2002 : 307). De plus, nous constatons que les mots *oui* / *ouais* sont employés de façon presque interchangeable car le même locuteur peut dire indifféremment tantôt *oui*, tantôt *ouais*, et ce, que ce soit dans un même tour de parole ou d'un tour de parole à l'autre. Donc, nous traiterons ensemble *ah oui* et *ah ouais*.

Dans les extraits de notre corpus, *ah oui* / *ah ouais* renvoient soit à un énoncé dans le tour de parole précédent soit à un énoncé dans le même tour de parole. Nous nous demanderons si les deux termes entrent dans la catégorie des marqueurs discursifs résomptifs comme *bon, eh bien, eh ben, vrai, pas vrai, oui oui, bien sûr*, etc. recensés dans Lefeuvre 2020a. Ces marqueurs discursifs « délivrent le positionnement du locuteur par rapport à la prise en charge du discours émis, à son contenu » (Lefeuvre, 2020a : 227). Puis nous chercherons à savoir si le fait que l'interjection *ah* précède les modalisateurs *ah oui* / *ah ouais* change, ou non, leur signification.

Notre approche s'inscrit ainsi dans un cadre théorique qui se situe à l'interface de la syntaxe et du discours développé autour de la phrase averbale de Lefeuvre (1999) et Lefeuvre (2016), autour des marqueurs discursifs résomptifs de Dostie & Pusch (2007), de Lefeuvre (2012, 2020a, 2020b, 2021) et, enfin, en référence au *oui* rédupliqué de Lefeuvre et Legallois (2020).

Nous présenterons tout d'abord notre corpus ainsi que les données recueillies puis examinerons *ah oui* / *ah ouais* lorsqu'ils introduisent un nouveau tour de parole comme réponse à une question. Nous nous pencherons ensuite sur les cas dans lesquels *ah oui* / *ah ouais* commencent un nouveau tour de parole mais sans répondre à une question. Enfin, nous verrons que *ah oui* / *ah ouais* peuvent apparaître à l'intérieur, ou à la fin, du tour de parole et qu'ils peuvent répondre ou non à une question. Nous examinerons les valeurs syntaxiques et sémantiques de chacune des deux constructions.

## 2. Les données

Nous avons sélectionné deux entretiens (13-1) et (13-2) dans le *Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 – CFPP2000* (cf. Branca *et al.* 2012). Nous avons identifié 84 exemples dans lesquels *ah oui* / *ah ouais* apparaissent dans un tour de parole. Voici le tableau de leur répartition dans ces deux entretiens :

Position		Isolé	Au début d'un tour de parole			A l'intérieur d'un tour de parole	A la fin d'un tour de parole
			Suivi d'un énoncé		Suivi d'un (de) marqueur(s) d'assentiment		
			verbal	averbal			
Réponse à une question	<i>Ah oui</i>	1	1	1	1	1	0
	<i>Ah ouais</i>	0	0	0	0	0	0
Sans réponse à une question	<i>Ah oui</i>	37	8	3	3	2	2
	<i>Ah ouais</i>	19	2	0	2	1	0
Total		<b>57</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

Le plus souvent, ces expressions constituent un tour de parole isolé, ou ils amorcent un tour de parole suivi d'un énoncé, verbal ou averbal, en réaction à ce qui a été dit par l'interlocuteur lors du tour de parole précédent. Elles se trouvent rarement à l'intérieur du tour de parole, ou encore à la toute fin de celui-ci, pour valider, dans ce cas, l'énoncé même de l'interlocuteur.

Pour chacun de ces emplois, *ah oui* / *ah ouais* peuvent, chacun, former une unité prédicative assortie d'une modalité d'énonciation ou un marqueur discursif par lequel on encourage l'allocutaire à poursuivre son discours, marquant un assentiment, un étonnement ou une confirmation. Pour identifier leurs valeurs syntaxiques (prédicats ou marqueurs discursifs), nous allons utiliser les tests de suppression ou de changement de la modalité qui sont présentés dans les articles de Lefeuvre (2020a ; 2021). Nous verrons que leur valeur prédicative est plus évidente dans une réponse à une question, alors qu'elle disparaît quand ils ne répondent pas à une question.

### 3. *Ah oui* / *ah ouais* comme réponse à une question

Nous avons identifié, dans notre corpus, quatre extraits dans lesquels *ah oui* / *ah ouais* répondent à une question posée dans un tour de parole précédent. Correspondent-ils à des unités précatives (phrases) ou bien à des marqueurs discursifs ? Pour clarifier ce point, nous allons tout d'abord étudier leurs différentes positions dans le discours : *ah oui* / *ah ouais* en position isolée, au début d'un tour de parole et suivis d'un autre segment. Dans chaque position, nous analyserons leur valeur syntaxique (prédicat ou marqueur discursif) et leur valeur sémantique.

#### 3.1. *Ah oui* / *ah ouais* en position isolée

Dans l'exemple ci-dessous :

- (2) spk1 : et tous les restos dont tu me parles là le thai italien toi tu [pause] *tu fais aussi de la cuisine* [pause] *autre que la cuisine française* ou [pause] enfin *il y a il y a des choses que tu as découvertes*  
 spk2 : **ah oui**  
 spk1 : dans les [pause] / spk2 : ben moi je fais  
 spk2 : pas mal de [pause] [prononcé à l'italienne] *pasta* [prononcé à l'italienne] et de [pause] [prononcé à l'italienne] *risotti* [prononcé à l'italienne] [rire] parce que j'ai [pause] [mm] (CFPP2000, 13-02)

*ah oui* constitue une réponse à la question totale d'information *toi tu [pause] tu fais aussi de la cuisine [pause] autre que la cuisine française*

et également à la question de confirmation *enfin il y a il y a des choses que tu as découvertes* dans le tour de parole précédent. Donc, il valide bien les deux questions. De plus, *ah oui* porte une modalité assertive, c'est-à-dire qu'en prononçant cet énoncé, le locuteur 2 (L2) « s'engage en présentant comme certain ce qu'il dit » (Lefevre 1999 : 43).

Le *oui* est précédé de l'interjection *ah*. *Ah* joue donc le rôle d'un « marqueur de prédication » (Lefevre 1999) qui oriente le mot averbal (ici *oui*) vers une valeur prédicative » (cf. Lefevre et Legallois 2020 : 6). Si on enlève l'interjection *ah* dans l'exemple (2), cela donnera :

- (2a) spk1 : et tous les restos dont tu me parles là le thai italien toi tu [pause] *tu fais aussi de la cuisine [pause] autre que la cuisine française* ou [pause] *enfin il y a il y a des choses que tu as découvertes*  
spk2 : **oui**

Nous constatons que, dans ce cas, *oui* valide uniquement la question tandis que dans (2), la réponse affirmative *ah oui* est clairement revendiquée par le locuteur, le *ah* étant un marqueur d'expressivité. C'est pourquoi, il est possible de passer de la modalité assertive à une modalité exclamative :

- (2b) spk1 : et tous les restos dont tu me parles là le thai italien toi tu [pause] *tu fais aussi de la cuisine [pause] autre que la cuisine française* ou [pause] *enfin il y a il y a des choses que tu as découvertes*  
spk2 : **ah oui !**

Dans cet extrait, la valeur prédicative de *ah oui* apparaît clairement. Il constitue une phrase averbale à support implicite tiré des questions précédentes. Nous pouvons le paraphraser par une phrase attributive comme suit : « Le fait que je fais aussi de la cuisine [pause] autre que la cuisine française ou [pause] enfin qu'il y a il y a des choses que j'ai découvertes est exact ».

Dans cet emploi, le modalisateur *ah oui* fonctionne comme un prédicat averbal résomptif caractérisant les unités prédicatives que sont les deux questions présentes dans le tour de parole précédent. C'est pourquoi, dans cet exemple, nous pouvons dire que *ah oui* ne constitue pas un marqueur discursif résomptif.

### 3.2. *Ah oui / ah ouais* au début d'un tour de parole

Dans cette position, nous n'avons identifié que des exemples avec le terme *ah oui*, celui-ci pouvant être suivi d'un énoncé verbal, averbal ou d'un autre marqueur discursif.

Commençons par *ah oui* apparaissant au début d'un tour de parole suivi d'un énoncé verbal, comme en (3) :

- (3) spk1 : et ça tu dirais que ça ça [pause] le le quartier ce ce serait plus ça pour toi  
 spk2 : ah non  
 spk1 : non  
 spk2 : c'est super  
 spk1 : *ça s'est super assagi* [pause]  
 spk1 : *de ce point de vue-là ?* / spk2 : **ah oui c'est tranquille**  
 spk1 : [rire] c'est devenu tranquille  
 spk2 : ah ouais c'est super  
 spk 2 : tranquille / spk1 : ouais (CFPP2000, 13-02)

*Ah oui* constitue une réponse positive à la question appelant une confirmation posée par L1. L2 marque son accord avec ce que L1 dit. De plus, la phrase verbale *c'est tranquille* précise et confirme la situation au moment de la parole par rapport à la situation à un moment antérieur que l'on déduit à travers le présupposé véhiculé par le tour *ça s'est super assagi*. Ce changement dans le temps est ensuite explicité à travers une reformulation par le locuteur 1 : *c'est devenu tranquille*.

Ici, *ah oui* est présent dans une phase à modalité assertive mais on peut modifier la modalité de cette phrase pour renforcer la réponse sur un mode exclamatif sans en changer le sens, comme en (3a) :

- (3a) spk1 : *ça s'est super assagi* [pause]  
 spk1 : *de ce point de vue-là ?* / spk2 : **ah oui ! c'est tranquille**

Dans cet exemple, *ah oui* est bien une phrase averbale à support implicite qui renvoie à la question posée dans le tour de parole précédent. Mais, dans ce cas précis, cette construction est suivie d'un ajout verbal qui précise que le locuteur 2 ne confirme que la situation présente, qu'il connaît, en utilisant le mot *tranquille* au lieu du terme *assagi*. De ce fait, la phrase verbale *c'est tranquille* ne s'appuie pas sur la question et constitue un argument qui fait avancer la réflexion. Dans cet exemple, on ne peut donc supprimer ni *ah oui*, ni *c'est tranquille*, parce que le dernier terme est utilisé à nouveau dans les tours de paroles qui suivent. *Ah oui* en (3) est bien un prédicat accompagné de la modalité assertive. Il n'est donc pas un marqueur discursif.

Étudions maintenant *ah oui* apparaissant au début d'un tour de parole suivi d'un énoncé averbal, comme en (4) :

- (4) spk2 : tout seuls dans ce grand appartement [rire] et ça les choque pas hein ça leur ça leur pose aucun problème [rire]

spk1 : [rire] *ils arrivent à à l'investir ?*  
 spk2 : **ah oui** sans problème sans problème ben d'autant que  
 mon [pause] mon père prend pas mal de place donc  
 spk1 : il travaille toujours il est toujours en  
 spk1 : activité ? / spk2 : ah oui oui oui bien sûr ouais ouais  
 (CFPP2000, 13-02)

Dans cet extrait, *ah oui* répond à la question d'information du locuteur 1 dans le tour de parole précédent (*ils arrivent à à l'investir ?*) et confirme que l'information qu'elle présuppose est exacte. En outre, il est suivi d'un énoncé averbal (*sans problème sans problème ben*) qui ajoute une information à la réponse indiquant qu'il n'y a pas de restriction, pas de limite à l'investissement spatial de l'appartement.

*Ah oui* en (4) est doté de la modalité assertive. Dans cet extrait, le changement de la modalité assertive vers la modalité exclamative est possible :

(4a) spk1 : [rire] *ils arrivent à à l'investir ?*  
 spk2 : **ah oui !** sans problème sans problème ben d'autant que  
 mon [pause] mon père prend pas mal de place donc

De plus, la suppression de l'énoncé averbal s'avère impossible car cela modifierait l'interaction. On ne saurait plus alors à qui correspond le pronom sujet *il* dans le tour de parole suivant.

(4b) \*spk1 : [rire] *ils arrivent à à l'investir ?*  
 spk2 : **ah oui**  
 spk1 : *il* travaille toujours il est toujours en  
 spk1 : activité ? / spk2 : ah oui oui oui bien sûr ouais ouais

Dans cet exemple, la valeur prédicative de *ah oui* est aussi nette que dans l'exemple (3). L'énoncé averbal qui suit *ah oui* est également important parce que sa suppression rendrait incohérente la phrase dans le tour de parole qui suit. Nous considérons donc que ce segment comprend deux unités prédicatives : *ah oui*, unité prédicative marquant un assentiment, et l'énoncé averbal, unité prédicative averbale. Leur présence est nécessaire. *Ah oui* n'est donc pas ici un marqueur discursif.

*Ah oui* peut apparaître au début d'un tour de parole, suivi d'autres marqueurs d'assentiment, comme en (5) :

(5) spk2 : tout seuls dans ce grand appartement [rire] et ça les  
 choque pas hein ça leur ça leur pose aucun problème [rire]  
 spk1 : [rire] *ils arrivent à à l'investir ?*  
 spk2 : ah oui sans problème sans problème ben d'autant que  
 mon [pause] mon père prend pas mal de place donc  
 spk1 : *il travaille toujours il est toujours en*

spk1 : *activité ?* / spk2 : **ah oui oui oui** bien sûr ouais ouais  
 spk1 : et ta mè- ta mère aussi [?]  
 spk2 : ma mère non elle est à la retraite depuis [pause] deux ans (CFPP2000, 13-02)

Dans le cas de cet exemple, plusieurs questions se posent : le segment *ah oui oui oui* comprend-t-il deux unités (*ah oui* et *oui oui*) ou bien une seule (*ah oui oui oui*) ? Chacun des trois marqueurs d'assentiments (*ah oui oui oui*, *bien sûr* et *ouais ouais*) constitue-t-il une unité différente ou l'ensemble des trois termes représente-il une seule et même unité (*ah oui oui oui bien sûr ouais ouais*) ? Enfin, ultime question, s'agit-il de marqueurs discursifs ou de prédicats averbaux ?

*Ah oui oui oui* constitue une réponse à la question totale du tour de parole précédent. Deux lectures seront possibles : soit l'expression est formée de deux unités phrastiques, *ah oui* et *oui oui*, soit d'une seule unité, *ah oui oui oui*. En écoutant l'enregistrement, on ne perçoit aucune pause<sup>3</sup> entre les trois *oui*. Nous n'y verrons donc, pour notre part, qu'une seule unité phrastique portant la modalité d'énonciation assertive.

L'exemple (5) est similaire à celui étudié dans Lefevre et Legallois (2020) où *ah oui oui oui* constitue une seule unité.

- (6) spk 1: ces in- ces interdits ont été respectés?  
 spk 2 : *ah oui oui oui* ben dans les offices co- dans les trucs ben oui parce que sinon vous êtes en ils pouvaient pas (CFPP2000, 07-03) (ex. tiré de Lefevre & Legallois 2020 : 186)

Dans l'exemple cité, *ah oui oui oui* est une réponse à la question dans le tour de parole précédent et forme une unité prédicative. Sa valeur prédicative apparaît clairement parce que *oui* est précédé de *ah* qui est « un marqueur de prédication » (Lefevre 1999).

Concernant notre exemple (5), *ah oui oui oui* est une unité prédicative qui porte la modalité assertive<sup>4</sup> et qui répond à la question précédente. Le locuteur affirme que l'information posée dans la question est vraie. De surcroît, le locuteur peut passer à la modalité exclamative pour renforcer la validation du contenu du tour précédent, comme en (5a) :

<sup>3</sup> Concernant l'importance des pauses dans la délimitation des unités prédicatives, « ce sont elles qui bornent l'unité à considérer » (Lefevre & Legallois 2020 : 186). Reprenons l'exemple (4) dans leur article :

spk1 : Vous êtes des scientifiques tous les deux ?  
 spk3 : oui + oui oui oui + oui oui  
 spk1 : et + après vous avez fait quoi + si je puis me permettre de vos études ? (CFPP2000, 05-01)

Dans cet exemple, il y a trois segments : *oui*, *oui oui oui*, *oui oui*. Chacun porte une modalité assertive et fonctionne comme un adverbe prédicatif.

<sup>4</sup> « L'assertion est la modalité fondamentale de la phrase. C'est un jugement qui enferme une vérité. » (Lefevre 1999 : 86).



- (5a) spk1 : *il travaille toujours il est toujours en*  
 spk1 : *activité ?* / spk2 : **ah oui oui oui !** bien sûr ouais ouais

Ici, on remarque que *ah oui oui oui* est suivi de deux adverbes d'assentiment : *bien sûr* et *ouais ouais*. Dans ce cas précis, ont-ils tous les trois une valeur prédicative ou sont-ils des marqueurs discursifs ? Quel est le rôle des adverbes *bien sûr* et *ouais ouais* par rapport à *ah oui oui oui* ?

Pour répondre à ces questions, notre hypothèse est que chaque construction apporte une réponse à la question totale. Elles constitueraient donc trois unités prédicatives à support implicite, parce que, si l'on en garde une seule, la phrase averbale fonctionne tout aussi bien :

- (5b) spk1 : *il travaille toujours il est toujours en*  
 spk1 : *activité ?* / spk2 : **ah oui oui oui.**
- (5c) spk1 : *il travaille toujours il est toujours en*  
 spk1 : *activité ?* / spk2 : **bien sûr.**
- (5d) spk1 : *il travaille toujours il est toujours en*  
 spk1 : *activité ?* / spk2 : **ouais ouais.**

Ces trois constructions ont un point commun : elles peuvent valider le contenu de la question précédente. La reduplication de *oui* et de *ouais* « indique la grande conviction du locuteur par rapport à la véracité de ce qui est questionné » (Dostie 2011 : 145).

Nous pouvons donc les paraphraser par une phrase attributive comme suit : « Le fait qu'il travaille toujours qu'il est toujours en activité est vrai ».

Il s'avère difficile de passer d'une modalité d'énonciation assertive dans le cas de *ah oui oui oui*, *bien sûr* et *ouais ouais* à une modalité interrogative :

- (5e) \*spk1 : *il travaille toujours il est toujours en*  
 spk1 : *activité ?* / spk2 : **ah oui oui oui ? bien sûr ouais ouais**
- (5f) \*spk1 : *il travaille toujours il est toujours en*  
 spk1 : *activité ?* / spk2 : **ah oui oui oui bien sûr ? ouais ouais**
- (5g) \*spk1 : *il travaille toujours il est toujours en*  
 spk1 : *activité ?* / spk2 : **ah oui oui oui bien sûr ouais ouais ?**

Dans ce cas précis, ces termes ont tendance à perdre leur valeur prédicative autonome quand ils se combinent. C'est pourquoi nous verrons dans ces différentes unités une « période d'assentiment, c'est-à-dire une unité discursive qui regroupe plusieurs unités prédicatives qui ont perdu de leur force prédicative » (Lefevre 2021 : 34). En

outre, l'écoute de l'enregistrement a révélé l'absence de pause entre ces unités. Il s'agit donc d'une seule unité discursive ou d'une seule période d'assentiment qui « renforce la valeur de l'accord » (Lefeuvre 2021 : 34).

Pour conclure, quand *ah oui / ah ouais* répondent à une question posée dans le tour de parole précédent, ils peuvent se trouver en position isolée, ou suivis d'un énoncé verbal ou averbal, ou encore accompagnés d'autres adverbes d'assentiment. Leur valeur prédicative semble claire quand ils sont en position isolée (2) ou quand ils sont suivis d'un énoncé verbal (3) ou averbal (4) qui ne reprend pas les termes de la question. La perte de la valeur prédicative de *ah oui / ah ouais* est nette quand ils sont accompagnés d'autres marqueurs d'assentiment (5) qui renforcent l'accord du locuteur. En ce qui concerne leur valeur sémantique, *ah oui / ah ouais* valident la question et marquent la véracité de l'information véhiculée dans le tour de parole précédent (2, 3 et 4) ou bien l'accord du locuteur (5).

Examinons maintenant les cas où *ah oui / ah ouais* ne sont pas amenés par une question mais ils surviennent après une réplique assertive de l'interlocuteur.

#### **4. Ah oui / ah ouais ne constituant pas une réponse à une question**

Dans le cas où les termes *ah oui / ah ouais* ne constituent pas une réponse à une question précédente, sont-ils considérés comme des prédicats ou plutôt comme des marqueurs discursifs ? Et quelles sont alors leurs valeurs sémantiques dans le discours ?

Dans cet usage, les termes *ah oui / ah ouais* introduisent un nouveau tour de parole mais ils peuvent se trouver isolés ou être accompagnés par d'autres énoncés, ou encore par d'autres adverbes d'assentiment. Ils expriment diverses valeurs sémantiques : l'assentiment, la confirmation, l'admiration, l'étonnement ou l'écoute attentive. Dans cette partie, nous allons étudier d'abord les différentes configurations syntaxiques de *ah oui / ah ouais* (en position isolée, suivis d'un énoncé ou d'un marqueur d'assentiment), ensuite examiner s'ils sont des prédicats ou des marqueurs discursifs et, enfin, nous nous intéresserons à leur valeur sémantique.

#### **4.1. Les différentes configurations syntaxiques possibles**

##### **4.1.1. Ah oui / ah ouais en position isolée**

Dans ce cas de figure, nous avons identifié les termes *ah oui / ah ouais* sous une forme simple mais aussi redoublée, comme le montrent les exemples qui suivent :

- (7) spk2 : ah tout à fait [pause] [mm] tout à fait [pause] surtout que [pause] avant j'y allais en voiture justement travailler parce que je travaillais en banlieue [pause] [mm mm] et donc *j'ai eu droit aux travaux place d'Italie [mm mm] aux travaux avenue des Gobelins [pause] au tramway et ça multipliait les trajets*  
 spk1 : **ah ouais**  
 spk2 : les embouteillages et tout ça y a des moments où ça devenait vraiment dur quoi (CFPP 2000, 13-01)
- (8) spk2 : [...] avant les tu pouvais accéder très librement [pause] [mm mm] euh à la Dalle par les escaliers [mm mm] les rampes et cetera  
 spk1 : ouais  
 spk2 : maintenant *tout est fermé par des des portes codées* [pause] donc  
 spk1 : **ah oui** / spk2 : y a pas le même euh  
 spk2 : la même fluidité quoi dans (CFPP 2000, 13-02)
- (9) spk2 : l'autre fois j'étais un petit peu je suis rentrée je suis sortie seule le soir [pause] je suis rentrée tard [pause] et j'arrive et y avait plus de place [pause] alors ça j'étais un peu contrariée mais c'est la seule fois que ça m'arri- que ça m'est arrivé  
 spk1 : et alors là qu'est-ce que tu as fait [pause] tu as été dans une autre station [?]  
 spk2 : ah non *je j'étais crevée j'en pouvais plus [pause] je l'ai laissé [pause] je l'ai laissé dans le hall de l'immeuble [pause] du coup ça m'a coûté cher*  
 [...]  
 spk1 : **ah oui oui oui oui**  
 spk2 : et donc là la nuit ça a dû me  
 spk2 : coûter / spk1 : ouais (CFPP 2000, 13-02)

Dans ces exemples, en disant *ah oui / ah ouais / ah oui oui oui oui*, L1 approuve ce que dit L2, et l'aide en cela à formuler ce qu'il a à dire. Ces adverbes renvoient au discours précédent de façon résomptive en ce qu'ils caractérisent des prédications antérieures (*j'ai eu droit aux travaux place d'Italie [mm mm] aux travaux avenue des Gobelins [pause] au tramway et ça multipliait les trajets* (7) / *tout est fermé par des des portes codées* (8) / *je l'ai laissé dans le hall de l'immeuble [pause] du coup ça m'a coûté cher* (9)).

Dans la partie qui suit, nous examinerons *ah oui / ah ouais* au début d'un tour de parole et suivis d'un énoncé verbal ou averbal.

#### 4.1.2. **Ah oui / ah ouais en position initiale suivis d'un énoncé**

*Ah oui / ah ouais* sont suivis d'un énoncé verbal dans les exemples suivants :

- (10) spk1: c'est propre  
 spk2 : c'est [mm] propre *l'ascenseur tombe en panne un petit*

*peu tout le temps mais bon euh c'est les aléas de la vie* [rire]

spk1 : **ah oui y avait quelqu'un qui le réparait**

spk2 : ouais ouais / spk1 : là d'ailleurs (CFPP 2000, 13-01)

- (11) spk2 : donc je suis aussi j'étais vachement étonnée [pause] de voir qu'au fond ces femmes qui étaient plutôt en début de carrière quand j'ai débarqué [mm mm] avaient fait toute leur carrière dans la même école  
 spk1 : **ah ouais** [pause] **c'est plutôt bon signe** (CFPP 2000, 13-02)

L'énoncé qui suit *ah oui / ah ouais* peut aussi être averbal, comme le montre cet exemple :

- (12) spk2 : et c'est vrai que c'est agréable parce que c'est très difficile de se garer parce que [pause] y a pas beaucoup de places de stationnement [pause] et puis je sais pas si c'est fait exprès mais ils ont réussi à mettre des sens interdits dans tous les sens ce qui fait que quand moi je veux venir chez moi en voiture je suis obligé de faire des détours infernaux [pause] infernaux [mm] c'est-à-dire que *là j'ai une toute petite rue que si elle était dans le bon sens euh j'en aurais pour deux minutes* [rire] et je suis obligé de faire le tour du quartier pour prendre la rue dans le bon sens  
 spk1 : **ah oui la rue des Cinq-Diamants**  
 spk2 : ouais [pause] tu es obligé de la [pause] ouais / spk1 : là qui est en sens interdit hein (CFPP 2000, 13-01)

Dans ce cas de figure, *ah oui* évalue des unités prédicatives exprimées dans la réplique précédente (*j'ai une toute petite rue que si elle était dans le bon sens euh j'en aurais pour deux minutes* [rire] et je suis obligé de faire le tour du quartier pour prendre la rue dans le bon sens).

Envisageons maintenant les cas où *ah oui / ah ouais* sont suivis de marqueurs d'assentiment.

#### **4.1.3. Ah oui / ah ouais en position initiale suivis de marqueurs d'assentiment**

Nous avons identifié deux exemples dans lesquels *ah oui / ah ouais* sont suivis de deux marqueurs d'assentiment différents :

- *Ah ouais* suivi du marqueur négatif *non* :

- (13) spk2 : je voudrais éviter l'élitisme mais assurer quand même un bon niveau scolaire  
 spk2 : à ma fille [rire] / spk1 : oui oui  
 spk1 : les limites qu'on peut pas dé- [rire]  
 spk2 : **ah ouais non** [pause]  
 spk1 : qu'on peut pas franchir (CFPP 2000, 13-02)

Dans cet exemple, *ah ouais* renvoie à la phrase averbale à tête prédicative (*les limites qu'on peut pas dé- qu'on ne peut pas franchir*). Le marqueur négatif *non* dans l'intervention du locuteur 2 valide la négation réalisée par le locuteur 1.

- *Ah oui* suivi du marqueur d'assentiment *d'accord* :

- (14) spk2 : et ben je me réembarque  
 spk1 : là tu prends le métro  
 spk2 : dans la ligne [pause] vers la ligne six ouais  
 spk1 : **ah oui d'accord**  
 spk1 : d'accord / spk2 : voilà (CFPP 2000, 13-02)

*Ah oui* fait référence à la prédication verbale précédente (*et ben je me réembarque dans la ligne [pause] vers la ligne six ouais*). *D'accord* renforce la validation par le *ah oui* du contenu de l'intervention précédente.

Quelle analyse syntaxique peut-on proposer pour ces marqueurs d'assentiment ?

#### 4.2. Unités prédicatives ou marqueurs discursifs ?

*Ah oui / ah ouais* constituent-ils des prédicats ? Bien que *oui/ouais* soient précédés du marqueur de prédication *ah* et qu'ils portent une modalité d'énonciation, la valeur prédicative de ces termes s'avère fragile parce qu'on peut les supprimer sans grande difficulté, sans influencer sur la teneur et la compréhension du discours. Faisons un test en reprenant quelques exemples cités ci-dessus :

- (7a) spk2 : ah tout à fait [pause] [mm] tout à fait [pause] surtout que [pause] avant j'y allais en voiture justement travailler parce que je travaillais en banlieue [pause] [mm mm] et donc *j'ai eu droit aux travaux place d'Italie [mm mm] aux travaux avenue des Gobelins [pause] au tramway et ça multipliait les trajets*  
 spk1 : **ah-ouais**  
 spk2 : les embouteillages et tout ça y a des moments où ça devenait vraiment dur quoi (CFPP 2000, 13-01)
- (9a) spk2 : ah non *je j'étais crevée j'en pouvais plus [pause] je l'ai laissé [pause] je l'ai laissé dans le hall de l'immeuble [pause] du coup ça m'a coûté cher*  
 [...]
 spk1 : ~~**ah-oui-oui-oui-oui**~~  
 spk2 : et donc là la nuit ça a dû me  
 spk2 : coûter / spk1 : ouais (CFPP 2000, 13-02)
- (10a) spk1 : c'est propre  
 spk2 : c'est [mm] propre *l'ascenseur tombe en panne un petit peu tout le temps mais bon euh c'est les aléas de la vie [rire]*

spk1 : **ah oui y avait quelqu'un qui le réparait**  
 spk2 : ouais ouais / spk1 : là d'ailleurs (CFPP 2000, 13-01)

On voit donc que lorsque *ah oui* / *ah ouais* perdent leur valeur prédicative, ils fonctionnent bien comme des marqueurs discursifs. « Ils sont optionnels sur le plan syntaxique » (Dostie & Pusch 2007 : 3). Ils sont donc supprimables parce que l'information la plus ciblée se trouve dans les énoncés qui suivent.

*Ah oui* et *ah ouais* développent alors de nouvelles valeurs en discours dans l'interlocution (cf. Dostie et Pusch 2007) car l'interjection *ah* renseigne non seulement sur « l'attitude du locuteur mais encore induit, en la formatant communicativement, celle de l'interlocuteur » (cf. Fauré 2002 : 312). C'est ce que nous allons voir à présent.

### 4.3. Valeurs sémantiques

Lorsqu'*ah oui* / *ah ouais* ne répondent pas à une question, ils perdent facilement leur valeur prédicative et deviennent des marqueurs discursifs ou des « locutions ». Selon le contexte, les termes *ah oui* / *ah ouais* peuvent prendre des valeurs sémantiques différentes : l'assentiment, la confirmation, l'admiration, l'étonnement ou l'écoute attentive.

#### 4.3.1. Assentiment

L'assentiment est une forme d'adhésion indiquant que l'on partage la connaissance ou le même avis sur une information, une situation, une idée, une opinion, etc.

- (7) spk2 : ah tout à fait [pause] [mm] tout à fait [pause] surtout que [pause] avant j'y allais en voiture justement travailler parce que je travaillais en banlieue [pause] [mm mm] et donc j'ai eu droit aux travaux place d'Italie [mm mm] aux travaux avenue des Gobelins [pause] au tramway et ça multipliait les trajets  
 spk1 : **ah ouais**

Dans l'intervention de L1, *ah ouais* exprime un assentiment par rapport au fait que les trajets de L2 sont multipliés à cause des travaux, étant équivalent à « c'est vrai ».

- (10) spk1: c'est propre  
 spk2 : c'est [mm] propre *l'ascenseur tombe en panne un petit peu tout le temps mais bon euh c'est les aléas de la vie* [rire]  
 spk1 : **ah oui y avait quelqu'un qui le réparait**

Dans cet exemple, *ah oui* marque l'assentiment par rapport au dit de L2. Le fait que l'ascenseur dans l'immeuble tombe de temps en temps

en panne, est reconnu comme étant bien vrai. *Ah oui* est suivi d'un énoncé verbal qui permet d'apporter une précision sur le contexte *y avait quelqu'un qui le réparait*.

Parfois, on note la combinaison de deux marqueurs d'assentiment qui marque un double accord :

- (14) spk2 : et ben je me réembarque  
 spk1 : là tu prends le métro  
 spk2 : dans la ligne [pause] vers la ligne six ouais  
 spk1 : **ah oui d'accord**  
 spk1 : d'accord / spk2 : voilà (CFPP 2000, 13-02)

Dans cet exemple, on a affaire à une « combinaison libre de marqueurs discursifs » qui « se trouvent juxtaposés dans le discours » (Waltereit 1997 : 95).

#### 4.3.2. Confirmation

La confirmation est une forme d'assentiment renforcé. Le locuteur exprime non seulement son adhésion, son accord, avec la réalité ou la justesse de l'information donnée par l'interlocuteur (un fait, un avis, une idée, etc.), mais marque aussi le fait qu'il connaissait déjà cette information.

Pour exprimer la confirmation, *oui* est rédupliqué et accompagné de l'interjection *ah* :

- (9) spk1 : et alors là qu'est-ce que tu as fait [pause] tu as été dans une autre station [?]  
 spk2 : ah non *je j'étais crevée j'en pouvais plus [pause] je l'ai laissé [pause] je l'ai laissé dans le hall de l'immeuble [pause] du coup ça m'a coûté cher*  
 [...]  
 spk1 : **ah oui oui oui oui**

Dans cet exemple, L2 est rentré tard et n'a pas trouvé de place pour ranger son vélo. Etant fatiguée, elle a laissé le vélo toute la nuit en dehors de la station. Donc, cela lui a coûté cher. En réaction à ce qui est dit par L2, L1 dit : *ah oui oui oui oui*. Il s'agit là d'une confirmation très appuyée qui permet de penser que L1 a déjà fait lui-même cette expérience.

En (12), *ah oui* est suivi d'un énoncé averbal :

- (12) spk2 : [...] c'est-à-dire que *là j'ai une toute petite rue que si elle était dans le bon sens euh j'en aurais pour deux minutes [rire] et je suis obligé de faire le tour du quartier pour prendre la rue dans le bon sens*  
 spk1 : **ah oui la rue des Cinq-Diamants**

spk2 : ouais [pause] tu es obligé de la [pause] ouais / spk1 : là qui est en sens interdit hein (CFPP 2000, 13-01)

Il exprime ici la compréhension complète par L1 de la situation décrite par L2 concernant le problème de stationnement dans le quartier, et confirme par l'ajout de l'énoncé la *rue des Cinq-Diamants* sa meilleure connaissance des lieux.

#### 4.3.3. Admiration ou étonnement admiratif

On est étonné quand on découvre quelque chose que l'on n'envisageait pas et qu'on est positivement impressionné par le fait lui-même. C'est un étonnement qui suscite l'admiration.

*Ah ouais* peut marquer un tel étonnement admiratif :

- (15) spk1 : et et là pour y aller tu prenais le vingt-sept alors [?] parce que c'était  
 spk1 : un peu loin là / spk2 : alors j'- ouais  
 spk2 : c'était plus loin donc j'ai beaucoup fait l'aller-retour en vélo [pause] à vélo à l'époque  
 spk2 : j'étais tout le temps sur mon vélo / spk1 : **ah ouais**  
 spk2 : et sinon ouais vingt-sept (CFPP 2000, 13-02)

L1 pense que le plus logique pour L2, c'était de prendre le bus pour aller au lycée mais L2 prenait son vélo bien que l'école soit loin. Donc, *ah ouais* exprime un étonnement admiratif de L1 par rapport aux efforts cyclistes de L2.

#### 4.3.4. Étonnement

*Ah oui* peut également marquer un étonnement suscité par une information surprenante, que l'on ignorait auparavant, voire que l'on aurait presque du mal à croire.

Dans ce cas de figure, *ah oui* peut se trouver en position isolée ou être suivi d'un énoncé.

- (16) spk2 : je je pense que la Butte-aux-Cailles elle est assez mélangée à ce niveau-là [mm] [pause] parce que [pause] justement [pause] d'un point de vue historique c'est un quartier très populaire la Butte-aux-Cailles [mm] [pause] euh même que quand j'étais petit c'était un quartier où on allait pas trop parce que c'était vraiment très populaire voire un peu craignos le  
 spk1 : **ah oui** / spk2 : soir (CFPP 2000, 13-01)

L1 est surpris d'apprendre par le locuteur 2 l'évolution du quartier qui était autrefois « très populaire » voire « craignos ».



- (17) spk2 : je [pause] passerai sur un épisode sanglant [pause] nous avons retrouvé un jour l'immeuble repeint de sang parce que je pense que [pause] y a eu un problème avec le chien [pause] mais [pause] bon  
 spk1 : **ah oui**  
 spk2 : **oui** [pause] mais je pense que c'était [pause] sciemment qu'il a mordu  
 [rire] [pause] je pense que [pause] y a eu un problème entre le maître et [pause] une personne X et que [pause] il lui a lancé le chien dessus quoi [pause] (CFPP 2000, 13-01)

En (17), *ah oui* marque aussi un fort étonnement devant une information concernant une situation plus que surprenante, choquante même, et demande implicitement une confirmation voire des informations complémentaires. Le *oui* de L2 confirme l'information, étant suivi de précisions.

- (18) spk2 : mais tu vois cette espèce d'horreur [mm] d'immeuble qui est là [mm] [pause] *ben on le voit mais mais ce qu'on voit surtout c'est c'est c'est l'église derrière* [pause]  
 spk1 : **ah oui tu vois bien l'église là en fait** / spk2 : puis le [pause] ouais on a une super  
 spk2 : vue sur l'église c'est aussi la nuit très joli (CFPP 2000, 13-02)

Ici, *ah oui* marque une surprise ou un étonnement par rapport à l'information qui vient d'être donnée par L2 suivie d'une confirmation concernant la visibilité de l'église malgré le voisinage d'un grand immeuble.

#### 4.3.5. Écoute attentive

*Ah oui/ ah ouais* peuvent former un tour de parole isolé pour marquer une écoute attentive et encourager les allocutaires à poursuivre leur intervention.

- (19) spk2 : depuis qu'on est ici [mm] [pause] pas trop mais depuis qu'on est rue du Banquier oui [pause] [mm mm] *à savoir qu'ils ont fait quand même beaucoup de travaux d'amélioration du quartier je trouve ces derniers temps* [pause] *la place d'Italie*  
 spk1 : **ah oui**  
 spk2 : qu'ils ont complètement refaite [pause] [mm mm] donc euh petits jardins petits pavés [mm mm] tout ça (CFPP 2000, 13-01)

Dans cet exemple, *ah oui* marque le fait que L1 a bien enregistré l'information donnée par L2 et l'encourage à continuer à parler sans exprimer son adhésion ou un quelconque ressenti par rapport à ce qui est dit.

Ainsi, quand *ah oui* / *ah ouais* ne renvoient pas à une question posée en amont, ils acquièrent, selon les informations présentes dans le contexte qui précède, des valeurs sémantiques différentes : l'assentiment, la confirmation, l'admiration, l'étonnement ou l'écoute attentive.

Qu'en est-il lorsque nos marqueurs se trouvent à l'intérieur ou à la fin d'un tour de parole ?

### 5. *Ah oui/ ah ouais*, placés en position médiane ou finale et répondant ou non à une question

*Ah oui/ ah ouais* se trouvent en fait assez rarement dans ces positions. Dans ce cas, ils permettent de valider l'énoncé d'un même locuteur ou un énoncé du tour de parole précédent. Dans notre corpus, seul *ah oui* apparaît dans ces positions. Nous examinerons le comportement syntaxique de ce marqueur, puis sa valeur sémantique.

#### 5.1. Comportement syntaxique

Dans cette partie, nous présenterons les cas où *ah oui* apparaît à l'intérieur et à la fin d'un tour de parole, puis nous verrons s'il constitue un prédicat ou un marqueur discursif.

En position médiane, *ah oui* peut se situer entre des énoncés différents ou bien entre des adverbes d'assentiment :

- *Ah oui* situé entre deux énoncés averbaux, comme en (1) :

- (1) spk1 : *et est-ce qu'il y a d'autres quartiers donc où tu aimerais habiter ou*  
 spk2 : *ah plein [rire] ah oui plein [pause] ici j'aime beaucoup notre appart [mm] [pause] il faudrait évidemment qu'il ait une pièce en plus (CFPP 2000, 13-02)*

- *Ah oui* précédé d'un énoncé averbal et suivi d'un énoncé verbal :

- (20) spk2 : *et et surtout à partir du moment où [pause] où l'entrée [pause] dans un [pause] dans un lycée comme Fénélon était conditionnée également au [pause]*  
 spk1 : *à l'adresse [?]*  
 spk2 : *non au niveau / spk1 : non*  
 spk2 : *enfin au [pause] bulletin scolaire / spk1 : au niveau [pause] ah oui [pause] là c'était le niveau (CFPP 2000, 13-02)*

- *Ah oui* situé entre deux énoncés verbaux :

- (21) spk2 : *bah rue du Banquier en face de notre autre appartement on avait un restaurant thaïlandais qui était extraordinaire et pas cher [pause] avec euh des gens extrêmement sympathiques à l'intérieur ce qui fait qu'on a beaucoup de plaisir à y aller [rire]*

[pause] **ah oui** [pause] *tu peux y aller avec les enfants parce que c'est jamais bondé* et puis [mm mm] eux-mêmes ont des enfants et puis ils sont ils sont enfin ils sont très gentils quoi [pause] donc c'est vrai que c'est plus facile (CFPP 2000, 13-01)

- *Ah oui* situé entre deux marqueurs d'assentiment, comme dans l'exemple suivant :

- (22) spk2 : ouais voilà [pause] parce qu'en fait rue Dunois face à face il y a deux écoles maternelles [pause] [mm] et *donc nous on était sectorisés dans l'autre école maternelle*  
 spk2 : *pas celle que j'avais connue* / spk1 : **ah d'accord [pause] ah oui d'accord**  
 spk2 : et on est on a été voir on a rencontré [mm] le directeur on a visité les lieux [...] (CFPP 2000, 13-02)

- *Ah oui* en position finale d'un tour de parole (nous n'avons identifié qu'un seul exemple) :

- (23) spk1 : et c'était dans quel quartier par rapport  
 spk2 : c'était rue / spk1 : à ici  
 spk2 : du Banquier  
 spk1 : c'était  
 spk2 : donc euh vers les Gobelins / spk1 : rue du Banquier  
**ah oui**  
 spk2 : et puis mon grand-père aimait bien aussi euh / spk1 : et t- (CFPP 2000, 13-01)

Pour ce qui concerne la valeur de prédicat ou marqueur discursif de *ah oui*, on peut dire que sa valeur prédicative disparaît nettement dans certaines situations : lorsqu'ils ne répondent pas à une question et servent seulement à valider l'énoncé du même locuteur, ou un énoncé du tour de parole précédent. Dans ce cas, il peut être aisément supprimé, sans que le sens de l'énoncé change pour autant le sens, comme le montrent les tests suivants :

- (21a) spk2 : [...] *ce qui fait qu'on a beaucoup de plaisir à y aller* [rire]  
 [pause] ~~ah oui~~ [pause] *tu peux y aller avec les enfants parce que c'est jamais bondé* et puis [mm mm] eux-mêmes ont des enfants et puis ils sont ils sont enfin ils sont très gentils quoi [pause] donc c'est vrai que c'est plus facile (CFPP 2000, 13-01)
- (23a) spk1 : et c'était dans quel quartier par rapport  
 spk2 : c'était rue / spk1 : à ici  
 spk2 : du Banquier  
 spk1 : c'était  
 spk2 : donc euh vers les Gobelins / spk1 : rue du Banquier **ah oui**

Et même si, parfois, *ah oui* répond à la fois à la question que l'interlocuteur a posée lors du tour de parole précédent et renforce l'énoncé qui le précède tout juste, dans le même tour de parole, il perd également sa valeur prédicative au profit de ce premier énoncé. C'est le cas de l'exemple suivant :

- (1a) spk1 : *et est-ce qu'il y a d'autres quartiers donc où tu aimerais habiter ou*  
 spk2 : ah plein [rire] **ah-oui** plein [pause] ici j'aime beaucoup notre appart [mm] [pause] il faudrait évidemment qu'il ait une pièce en plus (CFPP 2000, 13-02)

Cet exemple montre donc bien que *ah oui* perd sa valeur prédicative parce que c'est *ah plein*, situé en première position, qui apporte la réponse ciblée à la question posée. On peut donc le supprimer sans changer le sens de la réponse.

Pour conclure sur la valeur discursive de ces termes, on peut retenir que *ah oui* / *ah ouais* servent à « marquer les différentes étapes de l'organisation de la conversation » (cf. Kerbrat-Orecchioni 2005 : 49). Ils peuvent valider le tour de parole précédent, ou le tour de parole dans lequel ils s'inscrivent. De plus, ils pourraient fonctionner comme des marqueurs d'ouverture ou de clôture d'une unité prédicative.

## 5.2. Valeurs sémantiques

En position médiane et finale, *ah oui* prend diverses valeurs : l'assentiment, l'étonnement, la confirmation ou l'ajout d'information.

### 5.2.1. Assentiment

Cette valeur de *ah oui* s'actualise dans les deux exemples suivants :

- (1) spk1 : *et est-ce qu'il y a d'autres quartiers donc où tu aimerais habiter ou*  
 spk2 : ah plein [rire] **ah oui** plein [pause] ici j'aime beaucoup notre appart [mm] [pause] il faudrait évidemment qu'il ait une pièce en plus (CFPP 2000, 13-02)

Dans cet exemple, la portée de *ah oui* peut être double : *ah oui* valide l'énoncé précédent (*ah plein*) qui constitue une réponse de L2 à la question de L1 (*est-ce qu'il y a d'autres quartiers donc où tu aimerais habiter ou*), ou bien il valide le tour interrogatif précédent.

- (22) spk2 : ouais voilà [pause] parce qu'en fait rue Dunois face à face il y a deux écoles maternelles [pause] [mm] et donc nous on était sectorisés dans l'autre école maternelle

spk2 : *pas celle que j'avais connue* / spk1 : **ah d'accord [pause]**  
**ah oui d'accord**  
 spk2 : et on est on a été voir on a rencontré [mm] le directeur  
 on a visité les lieux [...] (CFPP 2000, 13-02)

Ici, *ah d'accord* est suivi d'une pause et il marque le premier acquiescement du locuteur 1 par rapport à la phrase verbale du premier tour du L2 : *nous on était sectorisés dans l'autre école maternelle* ; *ah oui* marque le deuxième acquiescement concernant la même phrase complétée par L2 dans son deuxième tour : *nous on était sectorisés dans l'autre école maternelle pas celle que j'avais connue*. L'adverbe *d'accord* répété sert à renforcer l'acquiescement exprimé par *ah oui*.

### 5.2.2. Étonnement

(20) spk2 : et et surtout à partir du moment où [pause] où l'entrée [pause] dans un [pause] dans un lycée comme Fénélon était conditionnée également au [pause]  
 spk1 : à l'adresse [?]  
 spk2 : *non au niveau* / spk1 : non  
 spk2 : enfin au [pause] bulletin scolaire / spk1 : **au niveau [pause] ah oui [pause] là c'était le niveau** (CFPP 2000, 13-02)

Dans (20), *ah oui* renvoie non seulement au premier énoncé averbal (*au niveau*) qui ouvre le même tour de parole, mais aussi à la réponse elliptique (*non au niveau*) que le locuteur 2 donne à sa question (*à l'adresse ?*), ainsi qu'à l'explication complémentaire qui s'ensuit (*enfin au... bulletin scolaire*)... De plus, *ah oui* est suivi d'un énoncé verbal (*là c'était le niveau*) qui confirme encore que le locuteur a finalement compris les conditions pour entrer au lycée Fénélon. Le fait que L1 confirme après coup qu'il a compris tout cela montre que sa vision initiale de la situation était différente, ce qui explique son étonnement. On peut ainsi paraphraser la dernière intervention de L1 par : *L'entrée était conditionné au niveau scolaire, ah oui je comprends...*

### 5.2.3. Confirmation

Avec cette valeur, *ah oui* se trouve à la fin d'un tour de parole :

(23) spk1 : et c'était dans quel quartier par rapport  
 spk2 : c'était rue / spk1 : à ici  
 spk2 : du Banquier  
 spk1 : c'était  
 spk2 : donc euh vers les Gobelins / spk1 : rue du Banquier  
**ah oui**  
 spk2 : et puis mon grand-père aimait bien aussi euh / spk1 : et t-  
 (CFPP 2000, 13-01)

Le locuteur 1 reprend le segment (*rue du Banquier*) donné comme réponse par le locuteur 2 à la question posée dans le premier tour (*c'était dans quel quartier par rapport*) et ajoute *ah oui*, qui renvoie non seulement à ce qu'il vient de dire mais confirme également qu'il voit de quelle rue il s'agit.

#### 5.2.4. Ajout d'information

- (21) spk2 : [...] *ce qui fait qu'on a beaucoup de plaisir à y aller* [rire] [pause] **ah oui** [pause] tu peux y aller avec les enfants parce que c'est jamais bondé et puis [mm mm] eux-mêmes ont des enfants et puis ils sont ils sont enfin ils sont très gentils quoi [pause] donc c'est vrai que c'est plus facile (CFPP 2000, 13-01)

Dans cet exemple, *ah oui* a deux portées. Il valide l'idée de la phrase précédente (*ce qui fait qu'on a beaucoup de plaisir à y aller*) et il permet d'introduire d'autres arguments en faveur du restaurant en question (*c'est jamais bondé, ils sont très gentils*).

Ainsi, lorsque *ah oui* se situe en position médiane ou finale, répondant ou non à une question, il perd sa valeur prédicative. Il joue donc le rôle de marqueur discursif, prenant des valeurs sémantiques diverses.

### 6. Conclusion

Nous pouvons retenir que les termes *ah oui* et *ah ouais* ont des points communs, d'abord sur le plan syntaxique : ils peuvent répondre, ou non, à une question ; ils peuvent aussi ouvrir un nouveau tour de parole, ou se trouver à l'intérieur, ou encore être à la fin de celui-ci, le locuteur validant, dans ce dernier cas, son propre discours ou des prédications précédentes. De ce fait, ils ont deux emplois syntaxiques distincts : celui de prédicat et celui de marqueur discursif. Lorsqu'ils répondent à une question et qu'il ne s'accompagne pas d'un énoncé verbal ou averbal, ce sont des prédicats. Mais ils ont tendance à perdre cette valeur lorsqu'ils ne répondent pas à une question pour devenir alors des marqueurs discursifs résomptifs. Ces marqueurs renvoient à une unité prédicative. Ils ont « pour fonction de segmenter le discours en unités prédicatives » (Lefevre 2020a : 241), pouvant ouvrir ou clôturer une unité prédicative.

Sur le plan sémantique, selon le contexte, les termes *ah oui* / *ah ouais* peuvent avoir des valeurs sémantiques différentes : l'assentiment, la confirmation, l'étonnement, l'admiration, l'ajout d'information. Ainsi, *ah oui* / *ah ouais* marquent non seulement une évaluation de la validité de l'information donnée dans l'énoncé précédent, mais ils expriment aussi un sentiment concernant ce qui est dit, « une réaction émotionnelle du sujet parlant » (Kerbrat-Orrechioni 2001 : 95).

Enfin, selon nos observations, leurs valeurs sémantiques et syntaxiques diffèrent en fonction de leur position dans le discours.

### Références bibliographiques

- Branca-Rosoff, S., Fleury, S., Lefevre, F., Pirès M. (2012), « Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 – CFPP2000 » ; en ligne : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>
- Dostie, G. (2011), « La reduplication en langue et en discours : *oui oui oui, non non non non non* », in Sylvie, H. (éd.), *Marqueurs discursifs et subjectivité*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, p. 133-154.
- Dostie, G., Pusch, C.-D. (2007), « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue Française*, 154, p. 3-12.
- Fauré, L. (2002), « *Ah bon !, oh non !, ah bè !* Qu'implique la "prédication" interjective ? », in Leroy, S., Nowakowska, A. (éds), *Aspects de la prédication, Actes du colloque Jeunes chercheurs, Praxiling – UMR CNRS5475, 23-24 mars 2001, Montpellier*, Publications de l'Université Paul-Valéry Montpellier III, p.299-314.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001), *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005), *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris.
- Lefevre, F. (1999), *La phrase averbale en français*, L'Harmattan, Paris.
- Lefevre, F. (2012), « *Eh bien* comme évaluateur de discours à l'oral (spontané ou représenté) », *Travaux de linguistique*, 65, p. 123-143.
- Lefevre, F. (2016a), « Les segments averbaux résomptifs antéposés », *Langue française*, 192, p. 53-68.
- Lefevre, F. (2016b), « Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive », in Anscambre, J.-C. et al. (éds), *La phrase autonome. Théorie et manifestations*, Peter Lang, Bruxelles, p. 73-87.
- Lefevre, F. (2020a), « Les marqueurs discursifs averbaux résomptifs », in Diémoz, F. et al (éds), *Le Français innovant*, Peter Lang, Bern, p. 225-243.
- Lefevre, F. (2020b), « *Vrai* comme marqueur discursif », in Saiz-Sánchez, M. et al (éds), *Marques d'oralité et représentation de l'oralité en français*, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, p. 127-148 ; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03143458>
- Lefevre, F. (2021), « Analyse outillée du marqueur discursif *bien sûr* », *L'Information grammaticale*, 170, p. 33-43 ; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03355115>
- Lefevre, F., Legallois, D. (2020), « Les marqueurs discursifs redupliqués : le cas de *oui oui oui* », in Dostie, P. et al (éds), *Représentations du sens linguistique : modalité intra- et extra-phrastique*, Presses universitaires de Caen, Caen, p. 181-198.
- Lefevre, F., Moline, E. (2011), « Unités syntaxiques et unités prosodiques : bilan des recherches actuelles », *Langue française*, 170, p.142-157.
- Waltereit, R. (2007), « À propos de la genèse diachronique des combinaisons de marqueurs. L'exemple de *bon ben* et *enfin bref* », *Langue française*, 154, p. 94-109.